

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



MINISTÈRE D'ÉTAT,
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DES
PROJETS (DGPSP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : Côte d'Ivoire
Source de financement : Fonds Etudes et Pilotage (FEP) du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
Nom de l'autorité contractante : Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP)
Services de consultants : Recrutement d'un Bureau d'Etudes en vue de d'une étude de faisabilité pour une exploitation durable des périmètres aménagés de Solomougou (PORO) et de Tchalonni (BAGOUE)
Date de publication :

Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) de la République de Côte d'Ivoire a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté français, par l'Agence Française de Développement (AFD), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement d'un Bureau d'Etudes en vue de d'une étude de faisabilité pour une exploitation durable des périmètres aménagés de Solomougou (PORO) et de Tchalonni (BAGOUE).

Les Services du Consultant auront pour objet de mener une étude en vue de formuler un projet qui permettra (i) l'extension du périmètre de Tchalonni et (ii) d'exploiter durablement les deux périmètres réhabilités par le programme FADCI.

Le MEMINADER, à travers Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP), invite les Consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services indiqués ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les Consultants intéressés devront produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. À ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires (en fournissant notamment les fiches projets associées).

Pour de plus amples informations, le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) peut être retiré gratuitement en version numérique à l'adresse ci-dessous ou transmis électroniquement, tous les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures Temps Universel (TU).

La Direction Générale de la Planification, de la statistique et des Projets (DGPSP) du MEMINADER dressera une liste restreinte de six (06) candidats maximum, présélectionnés sur la base de l'évaluation des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et retirer gratuitement le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et ses annexes à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : 8 heures 00 minutes à 12 heures 00 minutes et 14 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes, temps universel.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en sept (07) exemplaires papiers (dont un original) et une version numérique, sous plis fermés, au plus tard le **13/07/2023 à 16 heures 00 minutes temps universel**, à l'adresse ci-dessous :

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DES PROJETS (DGPSP)

Abidjan Plateau, 8ème étage de l'Immeuble de la CAISTAB,

E-mail : bcomoe@yahoo.fr; toureyao11@yahoo.com

Responsable : Monsieur COMOE Kini Bernard, Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP)

Important : Pour les candidats désireux de remettre leurs offres le jour de l'ouverture des offres, les date et heure limites de remise des offres sont le 14 /07/ 2023 à 09 heures Temps Universel (TU), à la salle de réunion de l'adresse indiquée ci-dessus.

Les date et heure d'ouverture des offres sont le 14 / 07/ 2023 à 09 heures 30 minutes Temps Universel (GMT), à la salle de réunion de l'adresse indiquée ci-dessus. Les consultants sélectionnés à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) seront invités à soumettre une proposition technique et une proposition financière sur la base de la Demande de Proposition qui leur sera transmise.